



INSTITUTION

Signature de la convention de partenariat « Bien vivre partout en Bretagne » 2023-2025

Nicolas Criaud, Président de l'agglomération et maire de Guérande et Paul Molac, conseiller régional de Bretagne et député de la 4ème circonscription du Morbihan, ont signé, vendredi 15 novembre, la convention « Bien vivre partout en Bretagne » qui lie les deux collectivités jusqu'en 2025.

Publié le 15 novembre 2024

Depuis sa création en 2003, par la fusion de 3 collectivités, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo a la particularité de se positionner **sur 2 départements et 2 régions** (Pays de la Loire et Bretagne), avec 3 communes sur 15 situées dans le Morbihan : Camoël, Férel et Pénestin. Cela nous amène donc à travailler et à coopérer à la fois avec la région Pays de la Loire et le département de Loire Atlantique mais également avec la Région Bretagne et le département du Morbihan pour le développement et l'aménagement de nos espaces. Mais c'est aussi une **volonté inscrite dans l'ambition C de notre projet de territoire 2030 que de dynamiser notre politique en renforçant les partenariats et les coopérations avec tous les acteurs influents, qu'ils soient sur ou voisin de notre agglo.**

La Région Bretagne va donc soutenir d'ici à 2025, 4 de nos projets pour un montant total de plus de 300 000 euros. Ces investissements ont pour but de participer au développement d'une meilleure qualité de vie sur les domaines de **l'habitat, la mobilité et les services de proximité, tout en accompagnant les territoires dans les transitions.** Ils répondent à des orientations partagées entre CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et la Région Bretagne, ainsi qu'à des besoins identifiés du territoire et des communes.

Pénestin : de nouvelles voies cyclables

Le projet retenu à Pénestin va permettre l'aménagement d'un cheminement pour piétons et cycles sur les routes des Trois Iles, de Lanchalle et le chemin du Doubloux. Le projet d'un montant de 489 700€ bénéficie d'une aide de 97 943€.

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo : une piste cyclable entre Camoël et Férel pour renforcer le maillage territorial

L'aide de 40.000€ prévue sur ce projet permettra de compléter le maillage en piste cyclables du territoire. Il consistera en la création d'une piste cyclable s'appuyant sur le réseau de voirie communale. La fin des travaux est prévue pour d'ici fin d'année 2024.

Férel : le complexe sportif fera peau neuve

Férel travaille sur la réhabilitation future de son complexe sportif. Prévus à compter de 2026, les travaux permettront de moderniser l'équipement de la commune. Le budget prévisionnel d'1M€ est abondé à hauteur de 104 422€ par le Région Bretagne.

Camoël : de nouveaux logements

A Camoël, l'aide de 71 550€ de la région Bretagne soutiendra l'achat et la réhabilitation d'une maison pour créer 4 logements sociaux, avec matériaux biosourcés et gain énergétique.



Focus sur la politique « Bien vivre partout en Bretagne »

Ce programme traduit l'engagement de la Région Bretagne pour la cohésion des territoires, autour des valeurs de proximité, sobriété et solidarité. Entre 2023 et 2025, près de 800 projets pourront être soutenus grâce à ce partenariat dont le budget s'élève à plus de 100 M€. Les montants sont répartis en fonction du nombre d'habitants du territoire, de ses besoins et de ses capacités de développement.

« Bien vivre » répond à trois objectifs majeurs :

- **accélérer les transitions et favoriser l'adaptation au changement climatique**
- **adapter l'offre de logement et améliorer l'habitat face à l'urgence sociale**
- **améliorer l'accès aux services de proximité (enfance, culture, sport, commerces, santé, tiers lieux, etc)**

**MAIRIE DE
PÉNESTIN**

44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :

Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00